

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le



ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Vosges du Sud

Edi- to



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes des Vosges du Sud.

Cette année a été marquée par des projets structurants, une dynamique renouvelée et un engagement fort en faveur du développement local, notamment touristique.

Je tiens à remercier sincèrement les agents pour leur investissement quotidien et les élus pour leur engagement au service de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Création graphique : service communication CCVS
Crédits photos : CCVS

Imprimé par nos soins
Réalisation septembre 2025

TABLE des MATIÈRES

IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	4
FINANCES	8
ASSAINISSEMENT.....	10
PETITE ENFANCE	11
Le Relais petite enfance (RPE).....	13
Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)	13
ENFANCE-JEUNESSE	14
Le Pôle Enfance : un accueil global pour les 3-12 ans.....	14
Le Pôle Jeunesse et jeunes adultes : Open E3	17
Le cas particulier de Giromagny.....	20
SCOLAIRE.....	21
MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE VOSGES DU SUD	23
SPORT	25
La piscine Béatrice Hess à Etueffont.....	25
VIE ASSOCIATIVE.....	26
Mag des Associations et annuaire	26
Pass'Sport & Culture	26
TOURISME	28
Office de tourisme Giromagny.....	28
Belfort Tourisme	30
La maison du tourisme du Ballon d'Alsace	32
Le collectif Régional Vosges du sud	34
Taxe de séjour intercommunale	35
AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	37
Aménagement du territoire.....	37
Développement économique	38
URBANISME ET DROIT DES SOLS.....	39
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS.....	41
Qu'est-ce-que la GEMAPI ?	41

Le projet de restauration du Rhône à Auxelles-Bas.....	
GEMAPIWEB.....	
Visite guidée : impact des étangs et zone humide d’Anjoutey.....	42
Mise en conformité des étangs : aide aux propriétaires	42
Implication de la CCVS aux Assises de l’eau.....	42
Implication à l’échelle du SAGE Allan	43
Le budget de l’année 2024.....	43
LA GESTION DES DECHETS	44
Les déchets ménagers.....	44
Les déchets verts.....	44
LES MOYENS GENERAUX	45
Finances – comptabilité – paies.....	45
Personnel	46
Instances paritaires.....	46
Volet social.....	47



IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DES VOSGES DU SUD

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE



La Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS) est née le 1^{er} janvier 2017, de la fusion des communautés de communes de la haute Savoureuse et du pays sous-vosgien qui s'étaient toutes deux formées en décembre 2014.

La CCVS constitue un ensemble de 15 463 habitants (population légale au 1^{er} janvier 2024) située au nord de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Delle-Héricourt de 310 000 habitants dont le Pôle métropolitain nord-Franche-Comté assure la représentation institutionnelle.

Elle constitue l'un des trois établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Territoire de Belfort et correspond à une aire géographique de 175,10 km² au nord du département.

Commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Anjoutey	584	21	605
Auxelles-Bas	432	12	444
Auxelles-Haut	283	7	290
Bourg-sous-Châtelet	124	2	126
Chaux	1 179	24	1 203
Etueffont	1 394	42	1 436
Felon	233	5	238
Giromagny	2 908	80	2 988
Grosagny	534	14	548
Lachapelle-sous-Chaux	751	18	769
Lachapelle-sous-Rougemont	569	14	583
Lamadeleine-Val-des-Anges	48	2	50
Lepuix	1 127	19	1 146
Leval	245	5	250
Petitefontaine	191	2	193
Petitmagny	332	5	337
Riervescemont	90	2	92
Romagny-sous-Rougemont	216	8	224
Rougegoutte	981	19	1 000
Rougemont-le-Château	1 486	50	1 536
Saint-Germain-le-Châtelet	655	24	679
Vescemont	705	21	726

Population légale en 2021 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024

En 2024, le bureau communautaire était composé des personnes suivantes :

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE



Nom	Fonction	
Jean-Luc ANDERHUEBER	Président	
Eric PARROT	1 ^{er} Vice-président en charge de l'assainissement, des services techniques et des bâtiments	
Christian CODDET	2 ^e Vice-président en charge de la mutualisation des moyens	
Didier VALLVERDU	3 ^e Vice-président en charge des finances et de la vie associative	
Alain FESSLER	4 ^e Vice-président en charge de la culture	
Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE	5 ^e Vice-présidente en charge des affaires scolaires et périscolaires	
Jean-Pierre BRINGARD	6 ^e Vice-président en charge de la communication, du tourisme, de l'Opération Grand Site et du marché de terroir	
Christian CANAL	7 ^e Vice-président en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et de l'habitat	
Jacky CHIPAUX	8 ^e Vice-président en charge des politiques environnementales, de la GEMAPI et des ordures ménagères	
Liliane BROS-ZELLER	9 ^e Vice-présidente en charge de la petite enfance et des services aux familles	

Les conseillers communautaires sont au nombre de 42 :

	Nom	Prénom	Commune
	Bringard	Jean-Pierre	Anjoutey
	Doyen	Arnaud	
	Grosclaude	Jonathan	Auxelles-Bas
	Lacreuse	Philippe	
	Ziegler	Arnaud	Auxelles-Haut
	Mammar	Fatima	
	Nawrot	Armand	Bourg-sous-Châtelet
	Bouazi	Audrey	
	Chipaux	Jacky	Chaux
	Lesou	Chantal	
	Fessler	Alain	Etueffont
	Fendeleur	Angélique	
	Begue	Rémy	Felon
	Weiss	Eric	
	Chrétien	Sylvie	Giromagny
	Coddet	Christian	
	Bros-Zeller	Liliane	
	Salort	Jean-Louis	
	Willemain	Elisabeth	
	Demouge	Patrick	Grosnagny
Démission février 2024	Aerens	Marina	
Intégration février 2024	Vuillaumié	Patricia	
	Didier	Charlène	Grosnagny
	Leguillon	Maurice	
	Oternaud	Eric	Lachapelle-sous-Chaux
	Peureux-Demangelle	Anne-Sophie	
	Guigon	Patrice	Lachapelle-sous-Rougemont
	Parrot	Eric	
	Conilh-Noblat	Céline	Lamadeleine-Val-des-Ange
	Bazin	Olivier	
	Dedeurwaeder	Gérard	

	Travers	Gérard	
	Chassignet	Marie-José	
	Jacquey	Marc	Leval
	Iltis	Denis	
	Affholder	Luc	Petitefontaine
	Decrind	Nathalie	
	Hotz	Eric	Petitmagny
	Foltzer	Blandine	
	Canal	Fabien	Riervescemont
	Kueny	Yannick	
	Hugard	Jean-Marie	Romagny-sous-Rougemont
	Martinez	Jean	
	Miclo	Guy	Rougegoutte
	Monchablon	Florent	
	Vallverdu	Didier	
	Morel	Séverine	Rougemont-le-Château
	Miesch	Patrick	
	Anderhueber	Jean-Luc	Saint-Germain-le-Châtelet
	Oriat-Belot	Valérie	
	Canal	Christian	Vescemont
	Party	Claude	

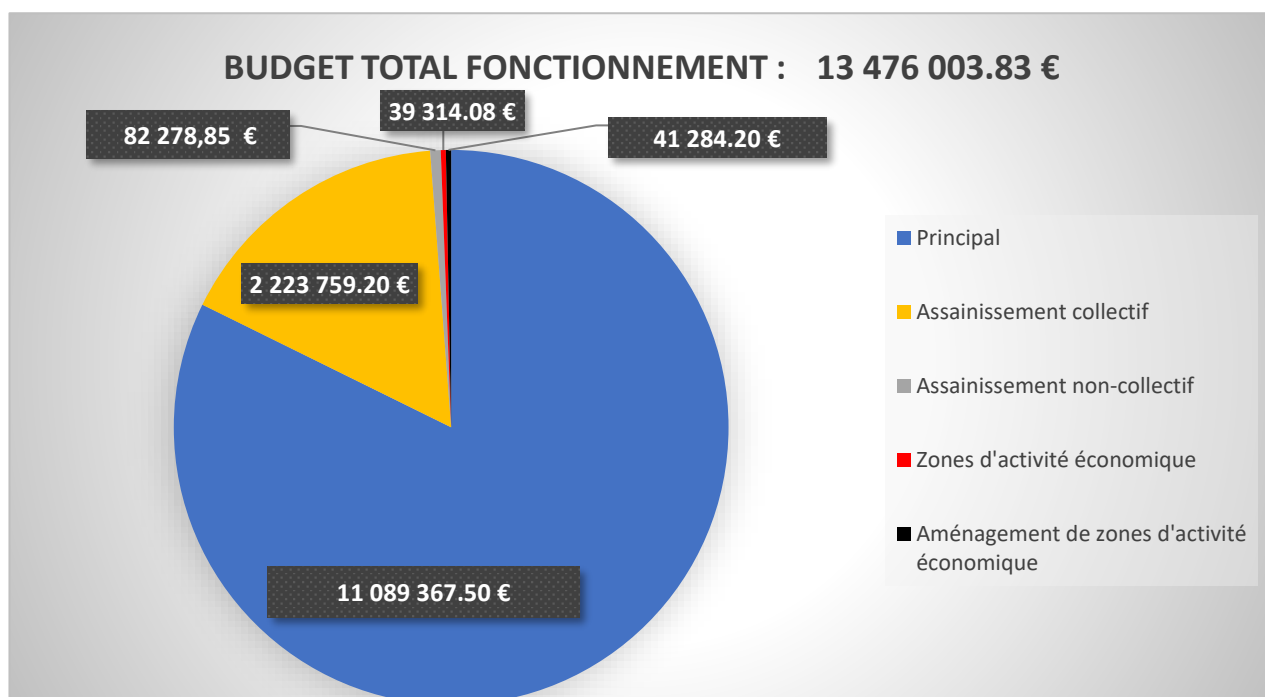
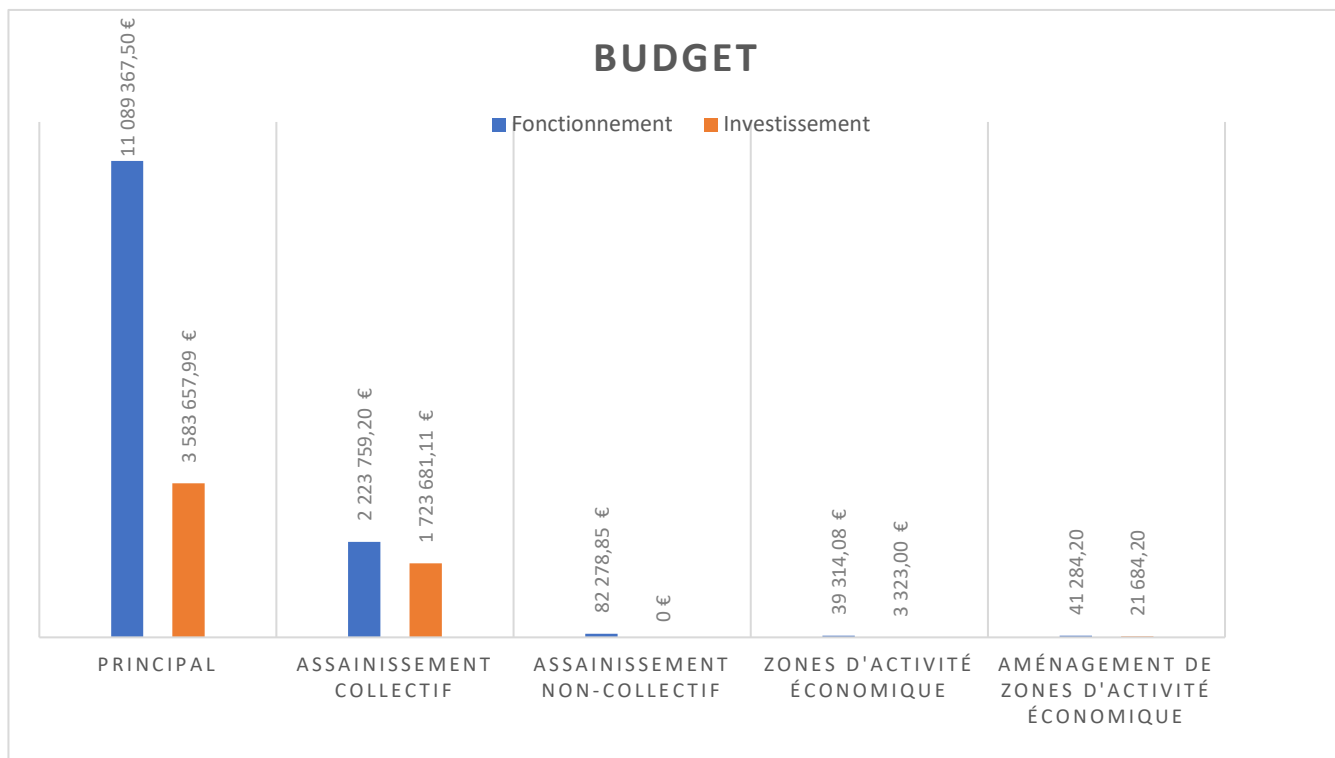
Envoyé en préfecture le 01/10/2025
Reçu en préfecture le 01/10/2025
Publié le 
ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Résumé chiffré de la vie institutionnelle de la communauté de communes en 2024 :

- 7 conseils communautaires,
- 8 bureaux,
- 165 délibérations,
- 66 décisions prises par le Président et 8 décisions prises par le bureau, sur délégation de l'assemblée.



Présentation abrégée (dépenses)



Budget principal :

2024	Dépenses réelles de fonctionnement	Recettes réelles de fonctionnement	CAF brute	En 31/12	désendettement
Budget général	10 210 635,91 €	11 254 426,96 €	1 043 791,05 €	4 240 130,55 €	4,06 années
Budget AC	1 406 019,77 €	2 023 132,69 €	617 112,92 €	6 821 777,71 €	11,05 années
Budget ANC	80 538,17 €	85 257,04 €	4 718,87 €		-
Budget ZAE	17 520,08 €	35 042,12 €	17 522,04 €		-
Budget A ZAE	21 714,00 €	19 600,00 €	- 2 114,00 €		-
Total	11 736 427,93 €	13 417 458,81 €	1 681 030,88 €	11 061 908,26 €	6,58 années

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

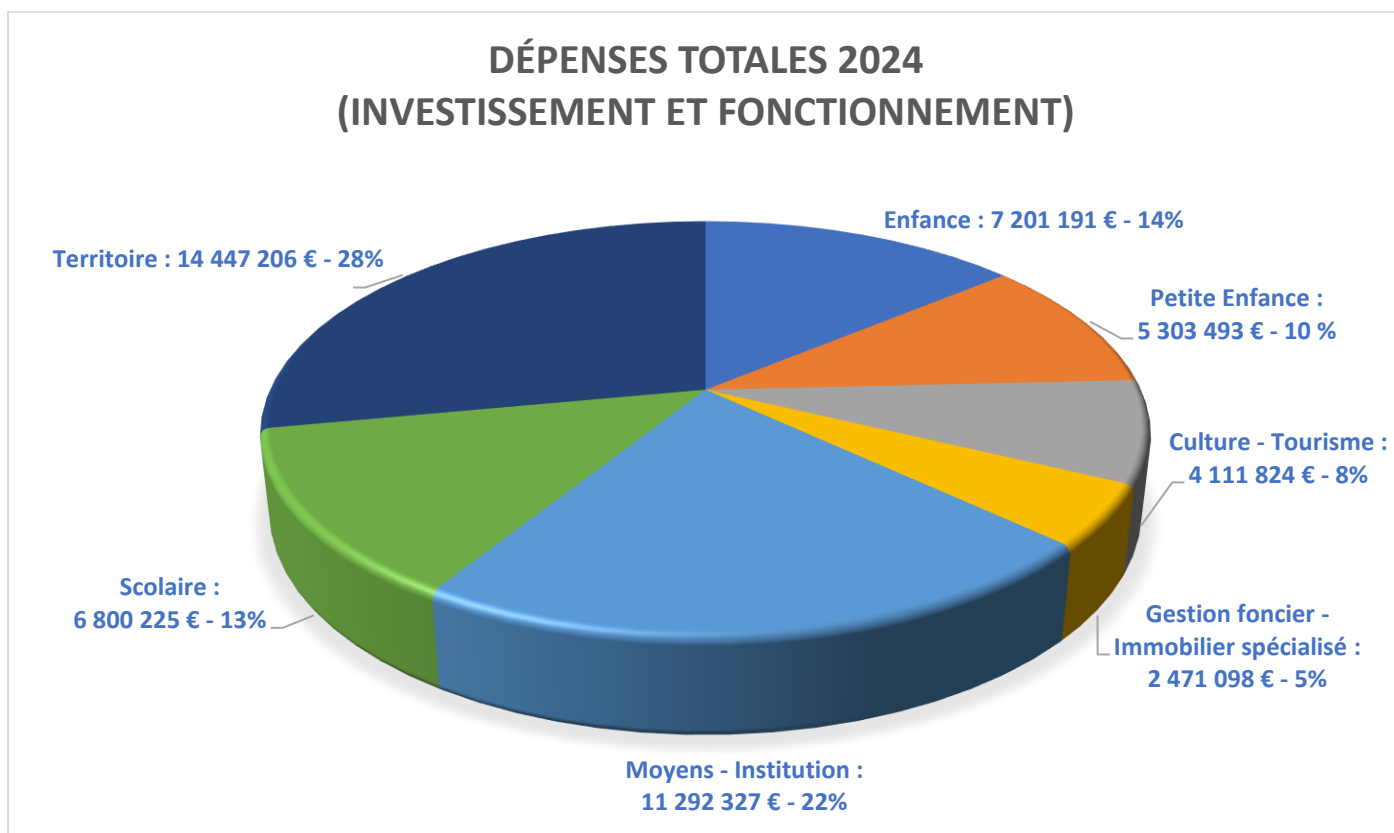
Berger
Levrault

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Éléments de lecture des données financières :

- Capacité d'autofinancement brute : elle correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement et constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.
- Capacité de désendettement : il s'agit d'un indicateur de solvabilité qui indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la communauté de communes pour rembourser l'intégralité de l'encours de dette, en supposant qu'elle y consacre l'ensemble de ses ressources disponibles. Il est admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

Ventilation des dépenses du budget général par grandes politiques :





Rapport d'activités

Selon la législation, les services d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif rédigent un rapport d'activité annuel qui leur est dédié.

Voir annexes.



2024 fut une année très riche pour la petite enfance rythmée entre la restructuration du service, une nouvelle direction, une nouvelle dynamique et de nouveaux projets.

Ce bilan retrace les principaux évènements marquants au niveau du Pôle Petite Enfance.

Quelques données statistiques

Au sein des 3 structures collectives, nous accueillons essentiellement des familles de la CCVS, en couple, mariés ou pacsés, et exerçant 1 activité professionnelle.

En 2024, voici le détail du nombre de familles accueillies :

- Petits Pas Tapons (Etueffont) : 28 familles,
- Oisy'llons (Chaux) : 26 familles,
- Papy'llons (Giromagny) : 69 familles .

Nous constatons que beaucoup de familles ont un besoin de garde en accueil régulier.

Un grand nombre d'enfants accueillis sont nés en 2021 et en 2022.

Augmentation des demandes pour des enfants orientés par la PMI et/ou des enfants placés en famille d'accueil.

Augmentation des familles « vulnérables » (tarification inférieure à 1€) et donc orientation vers des missions d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité.

Des changements, petits et grands :

- ✓ Déménagement des Papy'llons : 2024 fut marqué par le déménagement des Papy'llons dès la rentrée pour intégrer de nouveaux locaux au 9 rue des casernes à Giromagny. En plus d'une capacité augmentant de 10% (de 20 places à 22 places), les enjeux autour de l'aménagement des nouveaux locaux, la mise en place d'une nouvelle organisation et l'écriture d'un nouveau projet pédagogique ont constitué de grand changement en fin d'année.
- ✓ Mise en place de la semaine à 36 heures : dès la rentrée également, les agents (à temps plein) ont vu leur planning passé de 35 à 36 heures semaine, dans le but de leur donner droit à 6 jours de Récupération du Temps de Travail (RTT) dans l'année. La recherche de bien-être au travail et de souplesse ont été réfléchis via ce changement.
- ✓ Amplitude horaire des Petits Pas Tapons (Etueffont) élargie : depuis la fin août, la halte-garderie d'Etueffont est désormais ouverte jusqu'à 18h (au lieu de 17h30 auparavant). Ceci permet de répondre à une réelle demande de la part des familles.
- ✓ Ajustement CAF : à la suite d'un contrôle organisé en juin 2024, des modifications au niveau du règlement de fonctionnement ont eu lieu et un réel questionnement s'est mis en place sur la fin d'année afin de répondre au mieux aux demandes des familles.

De beaux projets :

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le



ID : 090-200069060-20250923-091 | 2025-DE

- Eveil musical : un de nos agents, ayant des compétences en musique, a pu intervenir lors de séances d'éveil musical.
- Semaine de la différence : cette année, des ateliers ont été proposés à l'EISCAE à Etueffont sur deux demi-journées, afin de sensibiliser petits et grands au handicap et à la différence.
- Photographe : de jolis clichés des enfants ont été réalisés par une photographe professionnelle afin de permettre aux familles d'avoir un beau souvenir du passage en crèche de leur enfant.
- Allaitement : Un café-parent autour de l'allaitement a été organisé dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement. Les parents souhaitant échanger sur l'allaitement, ses difficultés, ses bienfaits, ou toute autre question relative à ce sujet, ont pu y participer.

Une vidéo de témoignages a aussi été tournée, grâce à la participation de familles fréquentant les structures du Pôle Petite Enfance, voire de professionnelles. Chacun a pu s'exprimer librement sur le sujet, sur son expérience, sur ce qu'il en retire.

Enfin, deux professionnelles ont pu partir en formation sur cette thématique.

- Massage bébé : deux ateliers ont été organisés et animés par « un brin d'amour » afin de permettre aux parents des trois structures de profiter d'un temps privilégié avec leur enfant. Outre les bienfaits physiologiques, les massages développent chez le tout-petit un sentiment d'amour, de confiance, et de réconfort, mais aussi le lien affectif entre le bébé et ses parents.
- Fête de l'été / fête de l'hiver : comme chaque année, la traditionnelle fête de l'été a eu lieu (pour la dernière fois) dans le parc devant les Papy'llons : ateliers moteurs, créatifs et sensoriels ont rythmé cette belle matinée.
- La fête de l'hiver s'est déroulée à l'EISCAE autour d'activités en lien avec le Pôle Nord.
- Ce fut l'occasion de beaux échanges entre les familles et les professionnels.
- Brin d'amour : les enfants ont pu bénéficier tout au long de l'année de séances d'éveil sensoriel, animé par « Brin d'amour ». Le but des ateliers d'éveil et de bien-être consiste à favoriser le développement harmonieux de l'enfant, en stimulant ses sens et en créant un environnement propice à son épanouissement.
- Mise en place des « padlets » : afin de mieux partager la vie quotidienne des enfants au sein de la structure, un lien a été mis à disposition des familles. Il leur permet d'accéder à des temps forts, à des articles thématiques, ainsi qu'à diverses ressources illustrant les activités menées.
- Et bien plus encore : participation à la semaine du goût, travail sur l'ouverture aux familles (période post-covid), ateliers danse / diverses sorties (apiculteur, caserne des pompiers, découverte de l'ULM...).

Des équipes professionnelles impliquées :

- Cette année 2024 est marquée par un moindre turn-over sur 2 des 3 structures. Et aux Oisy'llons, une nouvelle équipe (deux agents sur 4 arrivés au mois de mai) et une belle dynamique se sont formées.
- Formations : en plus des formations proposées par le CNFPT et de l'analyse des pratiques professionnelles, les agents ont pu bénéficier de divers temps autour des violences éducatives ordinaires et informations préoccupantes, de l'éveil sensoriel autour des espaces Snoezelen, mais aussi sur la bienveillance.
- Cap sur les stages : à la rentrée 2024, nous avons pour la première fois accueilli une élève auxiliaire de puériculture en apprentissage pour une année. De nombreux stagiaires dans divers domaines ont également été accueillis dans nos structures, ce qui répond à la politique du Pôle Petite Enfance de former et faire découvrir les métiers au maximum.

- Forum des métiers : pour la première fois également, nous avons participé à un forum des métiers organisé par le collège de Giromagny. Ceci nous a offert de découvrir les métiers de la petite enfance.

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Des partenaires précieux :

Merci à eux ! : Loisirs Pluriel / la médiathèque intercommunale / le SMICTOM de la zone sous vosgienne / la PMI / la CAF...

Le Relais petite enfance (RPE)

Comme au plan national, le nombre d'assistantes maternelles est à la baisse sur le territoire intercommunal et il est difficile de renouveler les professionnels.

Ainsi, à la fin de l'année 2024, il y avait 82 assistantes maternelles agréées dont 72 en activité au moins 1 mois dans l'année. C'est deux de moins qu'en 2023 mais surtout, cela représente une baisse de 25% en 5 ans.

Le travail de promotion du métier, tout comme la professionnalisation des assistantes maternelles demeurent une priorité.

Moins de professionnelles, mais plus de fréquentation ! Avec 4 matinées d'éveil par semaine dans 3 lieux différents, le RPE se montre très actif et très fréquenté. Il faut dire que la richesse des activités proposées par l'animatrice y est pour beaucoup ! Danse, cuisine, éveil sensoriel, médiathèques, caserne des pompiers, apiculteur, découverte de l'ULM, potager et bien d'autres activités créatives et motrices rythment les journées du RPE.

Aussi, le RPE et son dispositif de Guichet Unique de la Petite Enfance sont très bien identifiés par le public (parents, futurs parents, professionnels...) avec de nombreux contacts et un réel accompagnement dans la recherche d'un mode de garde.

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) :

En 2024, le LAEP c'est :

- ✓ 107 séances LAEP proposées aux familles : 40 à Etueffont, 35 à Rougemont-le-Château et 32 à Giromagny,
- ✓ 45 parents différents,
- ✓ 15 nouvelles familles,
- ✓ 57 enfants principalement de 0 à 3 ans.

Nous constatons une baisse de fréquentation du LAEP et l'accent a été mis en fin d'année 2024 sur la communication autour du service, la réflexion autour de la promotion du dispositif...



Un cadre éducatif pour éveiller, comprendre, s'épanouir

Le projet éducatif porté par la CCVS vient en complément des actions menées par la famille et l'école. Il repose sur une dynamique d'apprentissage basée sur la relation à l'autre : apprendre avec les autres, à travers des échanges et des interactions. Cette approche permet à l'enfant de mieux comprendre son environnement social, d'apprendre à s'exprimer, à écouter et à confronter des points de vue différents, participant ainsi pleinement à son développement global.

Notre politique éducative défend par ailleurs l'idée d'un **accès équitable à la culture et aux savoirs**. À travers les activités proposées, nous contribuons à cette ambition : accompagner chaque enfant dans sa construction en tant que **citoyen curieux, engagé et critique**.

Cette orientation s'articule autour de quatre valeurs fondatrices, présentes dans l'ensemble de nos accueils :

- **Le respect**
Respect de soi, des autres, de l'environnement, mais aussi acceptation des différences (physiques, culturelles, sociales). Cette valeur favorise une attitude d'ouverture et de tolérance envers des modes de pensée ou de comportements différents.
- **La solidarité**
Elle incarne l'appartenance à une communauté. Être solidaire, c'est reconnaître les liens qui nous unissent, choisir la coopération plutôt que la rivalité, et s'impliquer dans la vie citoyenne ou associative.
- **La culture**
Elle éveille la curiosité, nourrit la sensibilité et stimule la réflexion. Elle se manifeste à travers l'accès à l'art, au sport, aux sciences et par une ouverture à la diversité culturelle.
- **L'autonomie**
Elle se développe à la fois sur le plan intellectuel (curiosité, esprit critique) et affectif (capacité à faire seul, à choisir, à être acteur de ses activités).

Le Pôle Enfance : un accueil global pour les 3-12 ans

Accueils périscolaires

- 621 enfants accueillis en 2024,
- 5 sites en gestion directe : Anjoutey/Saint-Germain-le-Châtelet, Étueffont, Rougemont-le-Château, Grosmagny, Rougegoutte,
- capacité totale : 350 enfants,
- une équipe de 43 professionnels : 5 directrices, 29 animateurs, 9 agents de restauration,
- des projets éducatifs et pédagogiques communs à l'ensemble des structures.

Le temps du midi

Le repas est pensé comme un moment éducatif à part entière. Grâce à un encadrement suffisant, chaque enfant bénéficie d'une attention individualisée pour garantir une alimentation équilibrée, un climat serein et le respect des règles d'hygiène.

Avant ou après ce temps, des activités sont proposées selon les besoins : grands jeux pour se défouler, ou temps calmes pour se recentrer.

Le soir après la classe

Ce temps est conçu pour respecter la fatigue de fin de journée. Après le goûter, plusieurs activités, ou peuvent opter pour un moment de repos. Les propositions varient : jeux symboliques, ateliers créatifs, contes, jeux collectifs, bricolage, théâtre, cuisine, etc.

L'objectif est de maintenir un cadre apaisé, tout en offrant des temps adaptés aux envies et rythmes de chacun.

Accueils extrascolaires

Les mercredis

Le centre de loisirs de Rougemont-le-Château fonctionne tous les mercredis en période scolaire. En moyenne, 25 enfants y sont accueillis.

Les journées sont pensées pour offrir un équilibre entre détente, échanges, repos et activités variées.

Les vacances scolaires

Le même centre fonctionne pendant les vacances (hors fin d'année et les 3 premières semaines d'août).

La fréquentation s'élève en moyenne à 50 enfants par jour.

Les activités sont organisées pour encourager l'autonomie, la découverte et la coopération, dans une ambiance à la fois sécurisante et bienveillante.

Détails des fréquentations

VOLUME HEURES ANNUELLES	(-) DE 6 ANS	(+) DE 6 ANS	TOTAL
MATIN	3 013.5	6 842.75	11 555
MIDI	30 330	59 456.75	96 496,5
SOIR	10 335	16 840	29 191
TOTAL	43 678,5	83 139,5	126 818 heures
MERCREDI	3 096	5 211	
VACANCES SCOLAIRES	5 614,5	9 181	
TOTAL			23 102,5 heures

Vie de l'équipe et faits marquants

Délégation de service à Auxelles–Lepuix

Lors du Conseil Communautaire du 10 juin 2024, les élus ont validé l'extension par avenant, de la délégation de service public aux communes d'Auxelles-Bas, Auxelles-Haut et Lepuix.

Le fonctionnement antérieur ne répondait plus aux exigences de qualité de la CCVS, ni aux normes des organismes de tutelle (SDJES, PMI). De plus, les effectifs très faibles sur certains temps posaient la question de l'efficacité et de la dynamique éducative.

Après étude de plusieurs scénarios, il a été décidé de confier l'accueil à l'équipe **Savoureuse** via la DSP existante.

Depuis septembre 2024 :

- les enfants sont accueillis le matin et le soir à **Giromagny**,
- le **temps méridien** est maintenu à l'espace de rencontre d'Auxelles-Bas.

Formation continue

En 2024, la CCVS a soutenu la montée en compétence de ses équipes :

- 2 animatrices ont obtenu leur **BAFA**,
- 10 agents ont suivi une journée de formation sur **la bienveillance éducative**,
- l'ensemble des équipes a bénéficié de **2 soirées de sensibilisation aux troubles neurodéveloppementaux (TND)**,
- 16 agents ont participé à une formation de 2 jours sur **l'approche Snoezelen** (projet "(IN)former pour mieux encadrer"),
- 8 agents ont suivi des formations via le **SDJES** sur des thèmes variés :
"Gérer les conflits entre enfants", "Animer les temps courts", "Accompagner un stagiaire BAFA", etc.

Réunion "Ma première rentrée scolaire"

Le mardi 14 juin, pour la troisième année consécutive, une réunion a été organisée à destination des parents dont les enfants entrent en petite section.

Animée par une enseignante, une psychologue, et des professionnelles de l'enfance, cette rencontre a permis de répondre aux nombreuses questions sur la première année de scolarité.

17 familles du territoire y ont participé.

Travailler au renouvellement de la convention territoriale globale (CTG)

Contrat d'engagement politique entre la collectivité locale et la CAF, la CTG vise à maintenir et à développer les services aux familles du territoire. Elle permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et des familles.

Elle s'est concrétisée par la signature de cette convention entre la CAF et la collectivité.

Le projet de CTG porté par la communauté de communes porte les orientations stratégiques suivantes :

- le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et la réduction des inégalités territoriales,
- l'accompagnement des parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans et le soutien aux jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie,
- le soutien aux familles dans leur fonction parentale,
- l'accompagnement des familles et le développement de l'animation vie sociale,
- la garantie de la qualité et de l'accès aux droits pour l'ensemble des allocataires,
- le développement de la coordination entre les acteurs renforcer la communication en direction des familles.

Le Pôle Jeunesse et jeunes adultes : Open E3

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

Berser
Levraut

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Open E3 pour « Ecoute, Echange, Entreprendre » a pour ambition d'accompagner et de soutenir les projets initiés par les jeunes âgés de 12 à 25 ans.

Le réseau Open E3, tout comme la jeunesse, est en mouvement et doit rester ouvert à l'accueil de nouvelles initiatives. Ouvert aux imaginaires et au renouvellement perpétuel, au gré des jeunes qui le constituent, afin qu'ils puissent trouver leur place dans le futur.

Des espaces de créativité collaboratifs pour la jeunesse, ouverts à la population...

Deux tiers lieux dans la communauté de communes : le « local E3 » à Etueffont et le « foyer E3 » à Rougemont-le-Château.

Ces tiers lieux représentent des espaces de grande ECOUTE. Ils constituent des laboratoires de réflexion de la jeunesse sur ce qui fonctionne ou pas, sur ce que l'on arrive à faire et à ne pas faire. Autant de terrains propices à trouver les solutions ensemble !

C'est apprendre par l'expérience, soi-même, avec les autres par l'ECHANGE de savoirs, des connaissances de chacun.

Et surtout ENTREPRENDRE localement... Faisons le nous-même ! En agissant autrement quand il n'y pas d'alternative. C'est développer l'autonomisation par le projet, la création d'associations et pourquoi pas l'émergence d'entreprises innovantes.

Ces lieux sont des outils révélateurs qui favorisent : l'expression, l'expérimentation d'autres façons d'être et de faire, la découverte et la mobilisation de ses capacités.

Pour celles et ceux qui n'ont pas forcément développé ou révélé leurs potentialités, un suivi plus personnel est organisé ; basé sur une identification informelle, puis par une initiation technique ciblée ou un moyen d'expression choisi.

A l'instar d'une médiathèque ou d'un point Info Jeunesse, en accès libre, les lieux sont ouverts à tous, particulièrement à la jeunesse, aux futurs et jeunes adultes.

L'identification des lieux et surtout la notion d'accès libre pour toute la jeunesse du territoire est essentielle pour la première incursion dans ces lieux et pour des participations volontaires aux actions organisées.

Au libre choix de chacun de s'engager ensuite, d'adhérer et de devenir Jeune Acteur :

275 jeunes et 28 jeunes adultes accompagnés en 2024 sur les actions dont 38 jeunes et 19 jeunes adultes sur les projets réalisés.

La prestation de service jeunes

Rappel : au regard des projets réalisés, la Caisse d'allocations familiales a promu le dispositif « prestation de service jeunes » (PSJ) adapté au fonctionnement du pôle. Inscrit dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG), la PS jeunes constitue un levier au profit des objectifs poursuivis par la CNAF et les CAF en direction des jeunes.

Ceci vise à proposer une offre à « haute qualité éducative » innovante et adaptée aux aspirations des jeunes, à faciliter le développement de nouveaux lieux d'échange et de collaboration entre eux, en encourageant la découverte, la création et les apprentissages de pair à pair, en particulier via les outils numériques (ex. : tiers-lieux, fablab).

Un renouvellement de la convention de financement a été conclue avec la Caisse d'allocations familiales du Territoire de Belfort pour la période couvrant les années 2024 à 2026 incluses.

La transmission des savoir-faire et des connaissances, l'échange des compétences, les missions du pôle jeunesse et jeunes adultes. C'est pourquoi ces tiers lieux sont ouverts à l'ensemble de la population et aux acteurs locaux, permettant ainsi la concrétisation de projets pluridisciplinaires.

L'évolution de ces lieux est déterminée par les centres d'intérêts et les prises d'initiatives des jeunes qui les fréquentent et qui en représentent des personnes ressources.

La jeunesse combine dans ses projets la volonté d'interagir avec la société.

Les Mini E et les Practice Café, définis par les Jeunes Acteurs (Rapport d'activité 2022), ajouté à cela les Open POP (Rapport d'activité 2023), se perpétuent dans une ouverture sociale.

Parmi ce jeune public, nous accueillons dans ces lieux tiers et de neutralité : des « intellos », des « pas d'ami », des « ex-harcelés », des évitants, des timides, des introvertis... Avec lequel, une relation de confiance réciproque est installée. Aussi sur le territoire, une génération Alpha, autonome face à l'utilisation des médias numériques et collaboratifs, qui tend à l'asociabilité.

Afin de concilier activement les deux sujets, la volonté commune est de concevoir un objet numérique d'expression et d'information sous la forme d'un Live (émission) hebdomadaire, il s'en suivra Open Tiers.

Open Tiers : la radio où chacun peut dire son mot. Un média numérique local sans image, qui permet un environnement plus rassurant. Un moyen de désinhiber derrière un micro, un public qui ne s'exprime pas facilement. Un espace numérique audio participatif, tiers, d'échange, d'écoute et de fait présent dans les chambres ou foyers du territoire.

Equipe et ressources

Notre mission est de faciliter le fonctionnement individuel du jeune et de développer des interactions sociales constructives, tout en incluant la jeunesse dans l'organisation collective.

L'équipe comprend :

- 1 coordinateur de pôle diplômé DEJEPS (développement de projets, territoires et réseaux),
- 1 facilitateur expérimenté en matière d'outils numériques, labélisé par la CAF « Promeneurs du Net ». Le Promeneur du Net (PdN) est un professionnel qui écoute, informe, accompagne, conseille et prévient sur le territoire numérique qu'est le web,
- 1 facilitateur rompu aux outils numériques et culturels, mobilisé en fonction des périodes et des actions. Ce facilitateur est un jeune adulte issu de nos services, ayant bénéficié d'une formation BAFA, dans le cadre d'un financement inclus dans la CTG. (2 jeunes actifs du réseau Open E3 bénéficieront de ce même dispositif, prévu en 2025).

Les Jeunes Acteurs :

- Les jeunes adultes actifs sont considérés comme partie intégrante de l'équipe, tant pour la réflexion qu'ils amènent que pour les prises de décision. Les plus jeunes ont besoin d'exemples moteurs comme peuvent l'être les jeunes adultes, acteurs de leurs projets. Par ailleurs, ces derniers peuvent être ouverts à l'avis des plus jeunes, qui ont leurs idées propres. Concilier les groupes dans un même lieu, afin de mieux échanger sur leurs différentes approches et connaissances au profit de projets collectifs se révèle être un atout.
- Une association gérée par la jeunesse (créée en 2021) porte comme objectif de démocratiser la culture numérique par le média audiovisuel, notamment en direction de la jeunesse. Passeur d'expérience, un collectif toujours constant par ses approches et ses appuis organisationnels lors de la conduite de certaines actions locales, sollicite sans discrimination une part de la jeunesse dans ses projets.

- Une seconde association voit le jour en février 2024, dont la moyenne d'âge des membres ne dépasse pas 25 ans. Déterminée à promouvoir la mobilité de la culture, elle priorise également une sensibilisation à l'environnement supportée par une probante créativité culinaire. L'association accueille toute personne portant un intérêt aux autres et à toute forme de culture.

Bien sûr, le réseau Open E3 est ouvert à toute création et/ou collaboration d'association à destination ou valorisant la jeunesse.

Les actions et projets 2024

L'objectif du réseau Open E3 est clair : soutenir les projets de la jeunesse du territoire, quels qu'ils soient : une réorientation scolaire, un accompagnement à l'épanouissement professionnel, des besoins d'expression ou relationnels, une mutualisation des moyens, la mise en perspective de certains projets, des organisations locales et intergénérationnelles.

Dans le cadre de l'appel à projets « Fonds Publics et Territoires » 2024 de la CNAF, dont l'objectif axé sur la jeunesse est de valoriser l'engagement et les initiatives des adolescents et jeunes adultes en soutenant tout particulièrement leurs projets. Dans ce cadre, ont vu le jour :

- 1 projet communication numérique, 1 projet intergénérationnel, plus 1 projet citoyenneté et vie locale réalisés par les Jeunes Acteurs avec des échéances tenues sur l'année,

1 action d'autofinancement a aussi été réalisées avec la jeunesse active dès le mois de janvier.

- 1 projet solidarité/cohésion de groupe en février,
- 1 projet audiovisuel handicap et citoyenneté conçu en collaboration avec Unis-Cité Belfort,
- 1 projet happening intergénérationnel coorganisé avec les adolescents en juillet (8 villages - CCVS),
- 1 projet docufiction climatique, collaboratif et citoyen,
- 1 projet court métrage,
- 1 projet clip musical,
- 1 projet 3D réalisé en collaboratif numérique (plateforme),
- 1 projet culturel partenarial intergénérationnel en octobre,
- 3 engagements collectifs dans des dispositifs régionaux et 5 nationaux (tremplin et concours),
- 6 projets individuels : concernant 2 réorientations post Bac (BTS), 2 stages professionnels (+ 1 alternance), 1 concours d'entrée (portfolio), 1 entretien d'embauche (prépa) ont été menés à terme et positivement. Des suivis relatifs à l'orientation, aux études demeurent sous la forme d'échanges entre les pairs et les facilitateurs au fil de l'année.

Avec les jeunes volontaires, de janvier à décembre, ont été organisés :

- 23 actions événementielles locales ouvertes à la population,
- 9 collaborations culturelles sur le territoire.

Ces actions émanent d'expériences et de ressources individuelles de cette jeunesse, menées en organisationnel face à un public.

Certaines de ces actions collectives ont été valorisées sur Parcoursup par les futurs étudiants, tout comme sur un CV pour d'autres Jeunes Acteurs en recherche de job d'été et/ou en insertion professionnelle.

Les événements sont des tremplins tests pour l'individu, pour des projets, valorisent au grand jour la créativité et l'entreprise de cette jeunesse ainsi que sa détermination à produire des objets qui font sens pour leur évolution.

Le cas particulier de Giromagny qui fait l'objet d'une gestion déléguée

Centre socioculturel la Haute-Savoureuse

Périscolaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Matin	96	49	80	35	80	100	16	-	145	70	104	72	847
Midi	993	652	1 163	609	986	1 038	258	-	1 814	1 168	1 708	1 377	11 766
Soir	202	131	260	128	233	264	60	-	552	297	402	46	2 575
Total	1 291	832	1 503	772	1 299	1 402	334	-	2 511	1 535	2 214	1 495	15 188
Mercredis	1	2	3	4	5	6-7	8	9	10	11	12	Total	
Matin	247	134	312	140	236	378		296	219	306	218	2 486	
Midi	174	96	184	86	142	241		169	107	178	122	1 499	
Après-midi - soir	178	105	211	106	169	270		205	136	215	146	1 741	
Total	599	335	707	332	547	889	-	670	462	699	486	5 726	
Extrascolaire													
Hiver	485												
Printemps	428												
Été	2 066												
Toussaint	438												
Total	3 417												

Le service scolaire c'est une politique éducative communautaire répondant au dessein de construire un service uniforme et efficient qui contribue à l'éducation des enfants, en mettant en jeu un maillage éducatif dans un cadre concerté avec tous les acteurs. L'ambition étant de viser une éducation pour le bien-vivre ensemble dans un parcours éducatif cohérent et de qualité.

En septembre 2024, la CCVS a vu son nombre de classes augmenter avec l'ouverture d'une 4^{ème} classe de maternelle de Giromagny. En tout, 950 élèves étaient accueillis dans nos établissements scolaires dont 618 enfants d'âge élémentaire et 332 d'âge maternel, au sein de 46 classes et 18 écoles.

Chercher à développer le projet éducatif territorial (PEDT) 2023-2026.

Le PEDT représente un outil collaboratif qui a pour objet de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité entre les différents temps de vie de l'enfant. L'ambition poursuivie consiste à développer une vision éducative d'ensemble, une complémentarité éducative en favorisant les échanges entre tous les acteurs de la journée de l'enfant, en respectant les domaines de compétence de chacun. Plaçant l'enfant au cœur de l'action éducative, il s'inscrit dans le prolongement du service de l'éducation, en cohérence avec les temps d'organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire. Il est en l'occurrence complété par un « plan mercredi ». La convention est conclue entre la collectivité, la DSDEN et la CAF.

Pour poursuivre la dynamique éducative de notre territoire, il était nécessaire d'établir un état des lieux par secteur scolaire. En fonction des manques et des ressources répertoriés, des pistes d'améliorations ont été proposées.

Les orientations du PEDT seront les suivantes :

- développer une coéducation, une complémentarité et une cohérence éducative,
- accompagner l'enfant dans son évolution/parcours d'épanouissement.

Contribuer à la réussite éducative des enfants en mettant en place de l'accompagnement scolaire sur le territoire communautaire

Le dispositif permet aux enfants accompagnés de trouver les ressources dont ils ont besoin pour mieux réussir leur scolarité. Ceci participe à la continuité éducative, en associant l'équipe enseignante dans de nombreux domaines et notamment, en identifiant les besoins des élèves en fonction des aides déjà apportées au sein de l'école. Cet accompagnement favorise les échanges, la coopération, la collaboration et valorise l'école en l'ouvrant aux parents.

Le numérique

Répondre aux besoins en numérique dans les écoles par l'installation de vidéoprojecteurs interactifs et le déploiement de moyens informatiques et bureautiques et en renouvelant les matériels devenus obsolètes.

Le transport scolaire

En septembre 2024, a débuté le nouveau marché de transport scolaire contractualisé avec le prestataire L-K Horn pour une durée de 4 années scolaires. En outre nous avons eu à cœur d'assurer la sécurité des élèves qui utilisent le transport scolaire en proposant des exercices d'évacuation de bus en y associant les enseignants, les ATSEMs et les agents du service périscolaire.

La commission dédiée aux affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

Elle constitue un lieu d'échange et de proposition sur l'évolution du service éducatif entre les élus communautaires, les techniciens, les éducateurs mais également des partenaires.

La co-construction et le travail partenarial.

En fin d'année 2024, nous avons monté la première formation qui associait les ATSEMs et les enseignantes des classes dans lesquelles elles officient sur les deux thématiques suivantes : connaissance des dispositifs de protection de l'enfance du Territoire de Belfort et approche pédagogique bienveillante. Cette journée fait partie d'un travail de réflexion constant et coconstruit que nous entretenons au cours de l'année scolaire avec les services de la Direction académique des services de l'éducation nationale



La médiathèque intercommunale constitue un réseau de 5 structures : Giromagny, Etueffont, Rougemont-le-Château, Rougegoutte-Vescemont et Auxelles-Haut qui offre un espace global de plus de 900 m².

Elle a réuni 1644 lecteurs en 2024, soit 11% des habitants de la communauté de communes (la moyenne nationale est de 12,4 %). Le nombre de lecteurs inscrits a augmenté de 6.5 % depuis 2023. En raison de la gratuité des adhésions pour tous depuis le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle augmentation est à prévoir l'an prochain.

44 000 personnes sont entrées dans l'une des cinq médiathèques en 2024, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2023.

Plus de 81 000 prêts ont été réalisés en 2024, soit 7.5 % de plus qu'en 2023.

Près de 63 000 documents sont proposés au public (dont 15 000 prêtés par la Médiathèque départementale). Différents supports sont proposés : livres, livres lus, revues, CD, DVD, jeux de société et jeux vidéo. Les usagers empruntent majoritairement des livres.

41 classes primaires ont été accueillies, soit 264 accueils, les classes de collège sont plus difficiles à toucher.

108 actions culturelles ont été programmées au cours de l'année et ont attiré 2 650 personnes.

Globalement, l'activité des médiathèques est en constante augmentation d'année en année depuis 2020.

À la suite des travaux de rénovation de l'accueil de la médiathèque d'Auxelles-Haut, du nouveau mobilier a été acquis en bénéficiant d'une subvention du Département. Cela a permis de réaménager les espaces, pour en dédier un aux enfants, tout en fluidifiant la circulation du public.

Une nouvelle salariée a intégré l'équipe pour gérer notamment cette médiathèque qui a rouvert ses portes le 14 mai 2024.

Au niveau des équipes, la responsable de la médiathèque d'Etueffont est partie à la retraite. Elle est remplacée depuis l'été 2024 par une personne qui suivra une formation ABF (Association des bibliothécaires de France) en 2025/2026 pour apprendre le métier de bibliothécaire.

Des volets ont été installés dans plusieurs médiathèques pour lutter contre les canicules.

Un véhicule Kangoo a été acquis en 2024 pour faciliter les navettes de documents d'une médiathèque à l'autre et faciliter les déplacements des équipes pour des actions hors-les-murs. 25% du coût du véhicule a été financé par la Drac.

Le Département a accompagné le développement des pôles thématiques.

La CAF a subventionné les espaces ludothèques, à la fois pour l'acquisition de nouveaux jeux (700 euros) et pour le fonctionnement des espaces (plus de 20000 euros).

Au niveau des animations, les médiathèques ont participé à Partir en livre en invitant l'auteur Christine Naumann-Villemin à rencontrer les élèves de 4 classes et le public du mercredi des médiathèques. Le CNL (Centre National du Livre) a versé 500 euros pour accompagner cette action.

Le spectacle « Le petit Prince » de Philippe Campiche a été programmé à Rougegoutte dans le cadre de « Conte et compagnies », les médiathèques ont participé au « mois du film documentaire » à Giromagny et Rougemont-le-Château, au festival « Alimenterre » à Giromagny et aux « petites fugues » à Rougemont-le-Château en accueillant Jérémie Gindre.

Des concours-photos et appels à poèmes ont été lancés et mis en valeur à l'occasion de rencontres, concert de musiques latines, ateliers d'illustration, dictée, spectacles de Noël, animations jeux de société et jeux vidéo et surtout de nombreuses sessions de lectures d'histoires ont été proposées au public.

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Une « quinzaine des pôles thématiques » a été programmée à l'automne ; le projet « Carnet de voyages » en lien avec le PNRBV qui supposait 3 jours de randonnées et 3 jours d'ateliers artistiques à Auxelles-Haut, Giromagny et Lepuix s'est finalisé à la médiathèque de Giromagny par une exposition qui a rencontré beaucoup de succès. Plusieurs animations ont rencontré un public important et généré de l'émotion, des réactions ou du débat autour de thèmes variés tels que la nutrition, le lait, le lynx ou la vie d'autrefois.

En 2025, toujours autant d'animations sont prévues avec notamment la proposition de 22 actions hors-les-murs à programmer dans les communes volontaires pour toucher davantage les habitants qui ne se déplacent pas dans les médiathèques.

Une augmentation du nombre de lecteurs inscrits est attendue en lien avec le vote de la gratuité des adhésions pour tous depuis le 1er janvier 2025.

La piscine Béatrice Hess à Etueffont

Le 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes s'est substituée à ses communes au sein du Syndicat intercommunal de la piscine Béatrice Hess qui a changé de statut juridique, devenant un syndicat mixte.

Dans le cadre de la gouvernance du syndicat, 2024 fut l'année de la discussion des conditions de retrait des 18 communes de Grand Belfort communauté d'agglomération (sorties en décembre 2023) et de Bretagne (sortie le 15 avril 2024).



Mag des Associations et annuaire

Au cours de l'année, quatre numéros du Mag des AssoS ont été réalisés. Cette publication régulière constitue un vecteur essentiel de communication locale et contribue à la valorisation du tissu associatif du territoire. 33 associations ont saisi l'opportunité d'y présenter leurs activités, de faire connaître leurs projets ou de diffuser leurs calendriers de manifestations, témoignant de l'utilité concrète de ce support pour la vie associative locale.

Par ailleurs, un annuaire des associations a été élaboré, regroupant les coordonnées et une présentation succincte des structures associatives implantées sur le territoire communautaire. Il recense 94 associations, offrant aux habitants une vue d'ensemble claire et accessible de l'offre locale.

Ces supports de communication (Mag des AssoS et annuaire) a été distribué à tous les foyers. Ils sont également consultables et téléchargeables en ligne sur le site web de la CCVS, rubrique *Vie associative*.

Pass'Sport & Culture

L'année écoulée marque la troisième année de mise en œuvre du dispositif Pass'Sport & Culture porté par la CCVS. Ce dispositif vise à favoriser l'épanouissement sportif ; culturel et artistique des enfants et des adolescents domiciliés sur le territoire communautaire, tout en soutenant activement le tissu associatif local.

En 2024, les 22 communes membres de la CCVS ont confirmé leur participation.

Au total, 871 enfants âgés de 3 à 18 ans ont bénéficié du Pass'Sport & Culture 2024, représentant un montant global de 33 016 € d'aides accordées.

89 clubs ou associations ont accueilli ces jeunes bénéficiaires, illustrant la mobilisation active du tissu associatif local et la diversité de l'offre proposée sur le territoire.

	Montant de l'aide	Nombre d'attestations reçues	Total/commune
CCVS	15 €	761	12 967,25 €
Anjoutey	10 €	28	280 €
Auxelles-Bas	10 €	19	190 €
Auxelles-Haut (nouveau)	10 €	14	140 €
Bourg-sous-Châtelet	30 €	6	180 €
Chaux (nouveau montant de participation)	15 €	56	840 €
Etueffont	15 €	82	1230 €
Felon	50 €	13	650 €
Giromagny	30 €	141	4191 €
Grosagny	10 €	40	396 €
Lachapelle-sous-Chaux	20 €	40	800 €
Lachapelle-sous-Rougemont	10 €	27	270 €
Lamadeleine-Val-des-Anges	15 €	/	/
Lepuix	15 €	52	780 €
Leval	30 €	11	323,45 €
Petitefontaine	10 €	7	70 €
Petitmagny	10 €	17	166 €
Riervescemont	15 €	9	120 €

Romagny-sous-Rougemont	35 €	12	420 €
Rougegoutte	15 €	65	975 €
Rougemont-le-Château	50 €	110	5272,50 €
Saint-Germain-le-Châtelet (nouveau montant de participation)	35 €	61	2135 €
Vescemont	10 €	61	620 €

Envoyé en préfecture le 01/10/2025
Reçu en préfecture le 01/10/2025
Publié le
ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Berger

Levisault



Le territoire de la Communauté de communes des Vosges du sud est situé au Nord du département du Territoire de Belfort et à la pointe Sud du Massif des Vosges. Il s'étend ainsi du sommet du Ballon d'Alsace jusqu'aux portes de l'agglomération belfortaine. Ceci lui confère une réelle position de carrefour entre les Régions Bourgogne Franche-Comté et Grand Est et les départements du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et des Vosges.

Le territoire est structuré autour des trois principaux pôles que sont les communes de Giromagny, Rougemont-le-Château et Étueffont. Il présente de nombreux atouts touristiques. Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) couvre une grande partie du territoire (12 des 22 communes que composent la communauté de communes sont considérées comme des « communes de montagne », régies par la loi Montagne). Le périmètre du « Grand Site en projet » concerne directement quatre communes (Auxelles-Haut, Giromagny, Lepuix et Rievescemont) ; sa démarche vise à la labellisation du Ballon d'Alsace.

Cette position géographique de porte d'entrée du site naturel que constitue le Ballon d'Alsace, s'accompagne d'une richesse historique et patrimoniale significative : histoires industrielle, minière, ou encore militaire. Son patrimoine (sentiers des mines, Fort Dorsner, Forge Musée), les panoramas, la nature (la Roche du Cerf, le Fayé, le col d'Auxelles, etc.), les activités de sport et de loisirs (circuits pour vététistes, pistes cyclables, randonnées pédestres - GR5 et GR33 - ou équestres, golf), ainsi que les offres d'hébergement touristique (camping, gîtes et chambres d'hôtes) apportent de nombreuses possibilités de découvertes et de villégiatures. Ces atouts et ces richesses sont autant de vecteurs d'attractivité mobilisables dans le projet du territoire.

La commune de Giromagny, considérée comme « ville porte » du Ballon d'Alsace et ville principale de l'intercommunalité, réalise de nombreux aménagements destinés à développer une offre de service et d'hébergement touristique. La commune accueille également l'office de tourisme intercommunal.

La communauté de communes est partenaire de Belfort Tourisme qui assure la promotion touristique et l'animation du territoire communautaire (programme d'une vingtaine de visites en période estivale).

2024 marque également l'entrée de la CCVS dans le collectif régional Escapades en Vosges du sud qui assure la promotion touristique à l'échelle régionale et nationale du périmètre des Vosges du sud.

La CCVS a une réelle volonté politique de développer sa stratégie touristique communautaire, c'est pourquoi en décembre 2024, elle lance une étude visant à définir la stratégie touristique communautaire, subventionnée à hauteur de 80 % par un fonds FNADT.

La prestation d'accompagnement souhaitée devrait permettre :

- ◆ la réalisation d'une analyse et l'élaboration d'un diagnostic du contexte territorial,
- ◆ la construction et la définition d'une stratégie et d'un positionnement touristique du territoire.

Office de tourisme Giromagny

Dans un contexte de participation à la démarche de labellisation Grand Site de France et de réflexion (de la municipalité de Giromagny) autour de l'aménagement du centre-bourg de Giromagny, notamment concernant la création éventuelle d'un nouvel espace d'accueil touristique, une évaluation de l'ouverture actuelle du point d'information touristique a été menée.

Une phase test d'augmentation de l'amplitude d'ouverture pendant les petites vacances scolaires a été mise en place, mais les résultats se sont révélés peu concluants en termes de fréquentation :

- vacances d'hiver : 30 visiteurs – soit une moyenne de 3 personnes/jour (10 jours),

- vacances de printemps : 19 visiteurs – soit 1,9 personne/jour (10 jours),
- période estivale : 345 visiteurs – soit 5 personnes/jour (69 jours),
- vacances de la Toussaint : 19 visiteurs – soit 1,9 personne/jour (10 jours).

Profil et demandes des visiteurs

La fréquentation est majoritairement locale, issue de l'aire urbaine et du Territoire de Belfort. Les demandes les plus courantes concernent :

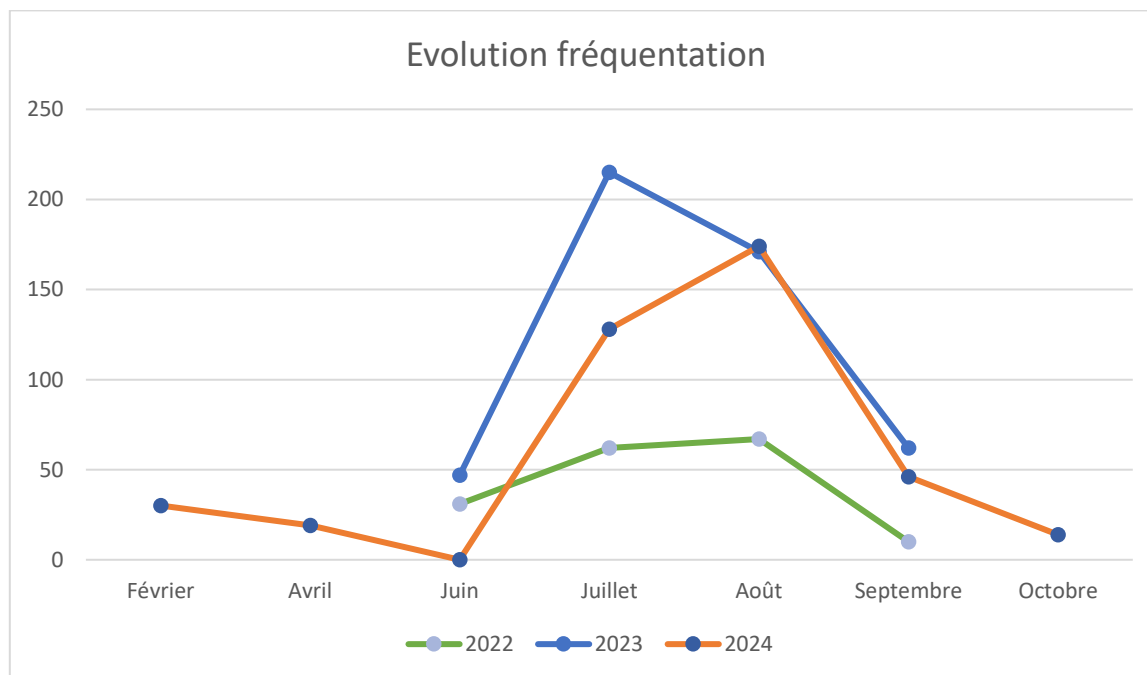
- les itinéraires de randonnée,
- les circuits de VTT,
- le plan de la ville de Giromagny,
- les animations de la semaine,
- la billetterie Escales en musique.

Boutique

La boutique est appréciée, mais les ventes restent limitées. Seuls quelques articles rencontrent un succès régulier : safran, magnets, cartes postales (ces dernières étant particulièrement demandées par les touristes, notamment avec des visuels des villages locaux).

Expérience « OT hors les murs »

L'année 2024 a également été marquée par une expérimentation d'un accueil hors les murs, au marché de Giromagny. Cette initiative a été très bien accueillie, avec une fréquentation accrue et une meilleure interaction avec les habitants et les passants.



Une nouvelle convention triennale (2024–2026) a été signée entre Belfort Tourisme et la Communauté de communes des Vosges du Sud, affirmant un partenariat structurant autour de trois axes majeurs :

1. Communication & Promotion

Belfort Tourisme assure la valorisation de l’offre touristique du territoire de la CCVS – incluant les sites, activités, hébergements, restaurants et événements – à travers :

- les supports de communication édités par Belfort Tourisme (brochures, site internet, réseaux sociaux),
- les plans de promotion/marketing portés par Belfort Tourisme (relations presse, salons touristiques, actions en lien avec le Comité Régional du Tourisme).

2. Animation touristique

Belfort Tourisme pilote des actions d’animation pour le compte de la CCVS, incluant :

- l’organisation et la gestion d’un programme de 20 visites estivales (patrimoine, nature, savoir-faire...),
- la coordination d’un éducteur annuel à destination des professionnels du tourisme, afin de renforcer la connaissance de l’offre locale et favoriser le réseautage.

3. Développement & accompagnement

Belfort Tourisme accompagne les porteurs de projets touristiques du territoire (notamment en matière d’hébergement) à travers :

- le conseil et le suivi des démarches de qualification (classement des meublés, labellisation « Accueil Vélo », etc.),
- la contribution à la structuration d’une offre touristique cohérente et qualitative sur le territoire de la CCVS.

Les visites estivales avec Belfort Tourisme

Cette année encore 20 sorties ont été proposées durant la période estivale. Les chiffres montrent une baisse de fréquentation de 23,5 % qui s’explique par l’annulation de 4 sorties (balade à dos d’âne par manque de participants, les 2 visites de l’exploitation de safran et 1 visite de la ferme Seidel annulées du fait des prestataires). Par conséquent, il semble juste d’évoquer **une fréquentation stable par rapport à 2023**.

Les coups de cœur des visiteurs : la restauratrice de textiles anciens, la fabrication de cabanes, la balade à cheval et le Qi Gong.

Animation 2024	Nb de personnes en 2024	Commune
Restauratrice de textiles anciens	26	Lachapelle-sous- Chaux
Elevage de chiens Loup (2 visites)	39	Lepuix
Exploitation de safran (2 visites)	Visites annulées par le prestataire	Rougegoutte
Visite du Jardin Saint Nicolas	16	Rougemont le Château

Zones humides et ressource en eau	14	
Ferme Seidel (2 visites)	21	
	1 visite annulée par le prestataire	
Pisciculture Beaume	9	Chaux
Brasserie des Belles Filles (2 visites)	22	Lepuix
Visite historique de Giromagny	8	Giromagny
Maison Mazarin	14	Giromagny
Balade photo'xel-Haut + Exposition	6	Auxelles-Haut
Sentier des mines	14	Giromagny
Fabrication de cabanes	16	Ballon d'Alsace
Qi Gong & Nature	20	Etueffont
Balade à cheval	5	Lachapelle-sous- Chaux
Balade à dos d'âne	Annulé par manque de participant	Etueffont

Evolution de la fréquentation des visites estivales :

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Nb de visites programmées / an	20	20	20	20	10
Nb de visiteurs / an	230	301	326	224	153
Moyenne de visiteurs par visite / an	14,37	16,72	16,3	14	
Nb de visites annulées / an	4	2	0	4	
EVOLUTION DE LA FREQUENTATION	- 23,5%	-7,66 %	+ 45,53 %		

La maison du tourisme du Ballon d'Alsace

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le



ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

La CCVS conventionne chaque année avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour la tenue de la maison du Tourisme du Ballon d'Alsace.

Bilan de fréquentation

Période ouverture :

La Maison du Ballon d'Alsace a ouvert ses portes 66 jours :

- les dimanches 23 et 30 juin,
- tous les jours du 2 juillet au 31 septembre,
- les dimanches 1^{er}, 8 et 15 septembre.

Au cours de la saison 2024, la Maison du Ballon d'Alsace a accueilli **6 495 visiteurs**.

	Eté 2020	Eté 2021	Eté 2022	Eté 2023	Eté 2024
Nombre total de visiteurs	6 683	4 783	9 120	5 778	6 495
Nombre de jours d'ouverture	49	62	77	62	66
Moyenne journalière du nombre de visiteurs	136	77	118	93	98

La moyenne est donc de **98 visiteurs / jours** en 2024 avec :

- une fréquentation très faible jusqu'au 20 juillet en raison de la météo plus que maussade,
- une affluence record mesurée le 11 août, jour du marché artisanal avec 315 personnes.

On note également une bonne répartition de la fréquentation sur l'ensemble de la journée avec un légère augmentation en fin de matinée. Les plages horaires d'ouverture semblent donc adaptées.

Sans surprise, la fréquentation dépend énormément de la météo.

Origine des visiteurs

	France	Pays-Bas	Allemagne	Belgique	Suisse	Autres
Eté 2024	75 %	9%	6%	7%	2%	1%

On constate que le public des dimanches de juin et septembre diffère de celui de juillet-août : moins de familles, plus de retraités, d'Allemands, de Suisses, de Néerlandais, de Belges et de locaux.

A noter que 42% des visiteurs viennent des régions limitrophes du Ballon d'Alsace :

- Bourgogne-France Comté : 23 % du total des visiteurs,
- Grand Est : 19 % du total des visiteurs.

Les habitants du Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort, départements voisins du Ballon d'Alsace, représentent près d'un quart de la fréquentation globale :

	68	70	88	90	TOTAL
Eté 2023	5%	3%	5%	10%	23 % du total des visiteurs
Eté 2024	4%	3%	5%	11%	23 % du total des visiteurs

Toutefois, l'ensemble des **autres régions de France** ont été présentes, dont :

- l'Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de Loire) : 8 % du total des visiteurs,
- Auvergne-Rhône-Alpes : 7% du total des visiteurs,
- Ile-de-France : 6% du total des visiteurs,
- Hauts de France : 5 % du total des visiteurs.

Documents les plus demandés :

- cartes découverte du Parc des Ballons des Vosges et du Massif du Ballon d'Alsace,
- fiches d'itinéraires de randonnées pédestres : éditées par le Territoire de Belfort et l'office de tourisme de la vallée de la Doller, elles sont très demandées,
- cartes vélo des quatre départements voisins : plateau des 1000 Etangs, Territoire de Belfort et CEA,
- documents touristiques des offices de tourisme des vallées voisines du Ballon d'Alsace,
- affichage de la liste des établissements d'hébergement et de restauration du secteur du Ballon d'Alsace.

Au total, **près de 3 000 demandes** ont été formulées auprès des agents d'accueil concernant :

- la randonnée pédestre (41%) : cartes, itinéraires...
- les informations générales (39%) : massif du Ballon d'Alsace, vallées voisines, Parc des Ballons des Vosges, Massif des Vosges,
- les informations pratiques (10%) : commerces, sanitaires, point d'eau, stations essence...
- le vélo (6%) : carte de pistes cyclables, itinéraires et location de vélos route / VTT / à assistance électrique,
- l'hébergement et la restauration (4%).

Les balades estivales proposées par le PNRBV :

Un programme estival de balades a été mis en place par le Parc des Ballons des Vosges. Ces activités sont proposées gratuitement aux participants, mais sur inscription. Les groupes sont limités à 12 personnes à la demande des Accompagnateurs en Montagne (AEM) bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional » qui encadrent les balades. Quelques chiffres sur le programme de cet été :

- 22 balades ont été programmées :
 - 12 balades au sommet du Ballon d'Alsace,
 - 10 balades sur le Massif du Ballon d'Alsace, Grand Site de France en projet.
- 183 personnes ont participé, soit une moyenne de 9 personnes par balade,
- 64% des participants sont originaires des départements limitrophes du Ballon d'Alsace,
- 2 balades ont été annulées : l'une en raison du risque d'orage, l'autre pour cause de maladie du guide,
- 9 balades ont affiché complet.

Elles ont attiré un public familial et/ou peu initié.

Le collectif Régional Vosges du sud

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE

En 2024, la Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS) a officiellement rejoint le collectif régional « Escapades en Vosges du Sud », porté par Bourgogne-Franche-Comté Tourisme. Cette adhésion marque une volonté politique forte de structurer et de développer une stratégie touristique communautaire, à l'échelle régionale et transfrontalière.

Une démarche collaborative et co-construite

Le collectif a pour ambition de fédérer les acteurs institutionnels, les groupements et les socioprofessionnels du tourisme autour :

- d'une stratégie partagée de développement touristique,
- de la co-construction et du cofinancement de plans d'actions annuels (communication, promotion, structuration de l'offre),
- d'un travail collaboratif entre les territoires du Massif des Vosges en Bourgogne-Franche-Comté.

Actions pilotées par le CRT Vosges du Sud

Le Comité Régional du Tourisme Vosges du Sud, bras opérationnel du collectif, mène des actions de communication et de promotion à destination des marchés français et internationaux, notamment :

- réalisation de spots publicitaires,
- constitution et diffusion d'une photothèque et d'une vidéothèque mutualisées,
- campagnes de communication ciblées,
- présence sur les salons touristiques,
- développement et animation du site web massif-des-vosges.com

Des actions concrètes menées par le collectif en 2024 :

- de nouveaux contenus créés ou en cours de création sur le site Internet du Massif des Vosges :
 - une nouvelle page pour Giromagny et alentours,
 - des professionnels mis en valeur dans nos contenus,
 - une nouvelle page pour le Ballon d'Alsace.
- partenariat avec Chilowé – 5 articles produits avec une visibilité pour l'ensemble des territoires valorisés au global :
 - article adresses gourmandes Vosges du Sud :
 - résultats de l'article :
 - 156 000 impressions (vues des posts),
 - 1 300 lectures de l'article,
 - 1 min de temps de lecture.
 - article rando-vélo Vosges du Sud :
 - résultats de l'article :
 - 434 000 impressions (vues des posts),
 - 1 700 lectures de l'article,
 - 1 min 32 sec de temps de lecture.
 - article ateliers Vosges du Sud :
 - résultats de l'article :
 - 309 000 impressions (vues des posts),
 - 4 300 lectures de l'article,

- 58 sec de temps de lecture.
- 14 expériences réalisées et montées en vidéo avec la charte graphique, dont :
 - « Initiation au bivouac au Ballon d'Alsace », avec *Olivier Polh*,
 - « Trottinette électrique au Ballon d'Alsace », avec *Ballon d'Alsace Aventure*.
- des offres valorisées dans le cadre de la campagne de printemps : la légende du loup noir, la cabane des fées, la cabane du routcha, la ferme équestre de la forge,
- des résultats liés à la campagne printemps digitale très positifs :
 - 7,6 millions de vues des contenus de la campagne (vidéos, posts sur les réseaux sociaux...),
 - 45 700 visites sur nos contenus du site Internet liées à la campagne printemps,
 - 3 400 clics vers des partenaires du territoire (hébergements, sites d'activités, restaurants...).

Taxe de séjour intercommunale

Par délibération en date du 18 juin 2024, la Communauté de communes des Vosges du Sud a instauré une taxe de séjour intercommunale applicable à l'échelle de son territoire.

Cette mesure entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2025 et concernera 20 des 22 communes membres. Deux communes – Auxelles-Haut et Lepuix – ont choisi de conserver la gestion directe de leur taxe de séjour, qu'elles continueront à percevoir pour leur propre compte.

La mise en œuvre de cette taxe s'appuiera sur une grille tarifaire validée par le conseil communautaire, conformément au cadre législatif en vigueur.

Cette évolution marque une étape importante dans la structuration de la stratégie touristique communautaire, avec pour objectif une gestion plus cohérente et mutualisée des ressources dédiées à la promotion et au développement de l'offre touristique du territoire.

Catégories d'hébergement	Fourchette tarifaire légale par 2025	Tarif proposé CCVS par pers. et par nuitée	Tarif par nuitée part départementale ¹	Tarif total de la nuitée ²
Palaces	0,70 € - 4,80 €	3 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 € - 3,50 €	1,25 €	0,13 €	1,38 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 € - 2,60 €	1,00 €	0,10 €	1,10 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 € - 1,70 €	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 € - 1 €	0,55 €	0,06 €	0,61 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 € - 0,80 €	0,35 €	0,04 €	0,39 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 € - 0,60 €	0,25 €	0,03 €	0,28 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air	0,20 €	0,20 €	0,02 €	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement	1 % - 5 %	3 % du prix avec un plafonnement ²	10 %	

¹ Solution conforme au droit qui consiste à arrondir à la deuxième décimale à chaque étape de calcul de la taxe de séjour.

² Pourcentage du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité.



Aménagement du territoire

Contrat Territoires en action

La Région Bourgogne Franche-Comté a élaboré avec les EPCI du Pôle métropolitain nord Franche un contrat « Territoires en action » qui a été signé le 16 mai 2024 pour la période 2022-2028.

Ce contrat permet d'accompagner les territoires dans leur politique de développement local et d'aménagement du territoire, autour de trois ambitions du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) :

- La transition énergétique et écologique
- Le renforcement des centralités en privilégiant la sobriété foncière
- Le développement de l'accueil et de l'attractivité régionale basée sur des logiques de collaboration et complémentarités entre territoires

Il permet également le financement d'opérations non-éligibles ou non pourvues d'un dispositif régional de droit commun.

Ce contrat a permis l'accompagnement et le financement du projet de réhabilitation de la friche SPAR à Giromagny et l'aménagement de la Place du village à Lachapelle-sous-Rougemont.

Fonds européen Feder :

Notre territoire a pu bénéficier de fonds européens durant l'année 2024 pour accompagner certains projets d'aménagement tels que la création d'infrastructures de mobilités durables à Giromagny, le verdissement, la renaturation et la dés-imperméabilisation des rues Maginot et du Paradis des Loups à Giromagny et la boucle villageoise à Lachapelle-sous-Chaux.

Opération de revitalisation de territoire

La Communauté de communes des Vosges du Sud et la commune de Giromagny ont signé la convention-cadre de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) en février 2020. La commune de Giromagny, lauréate du programme « Petites Villes de Demain » (PVD), bénéficie d'une ingénierie et d'une offre de service destinées à accompagner le projet de développement de la commune. Les orientations et les actions mises en œuvre dans le cadre du programme PVD avaient vocation à être inscrites dans une convention d'ORT. Un premier avenant a permis d'élargir le plan d'action à des projets menés par les communes d'Anjoutey, Etueffont, Grosagny et Rougemont-le-Château.

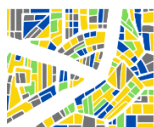
Un deuxième avenant devrait être signé en 2025 pour intégrer de nouvelles opérations à Giromagny, Etueffont et Rougemont-le-Château. Il devrait aussi permettre de prolonger la durée de l'ORT dont la clôture est actuellement prévue au 31 décembre 2025.

En 2024, la Communauté de communes des Vosges du Sud a mis en place différentes actions destinées à mieux connaître les entreprises du territoire, à favoriser l'accueil de nouvelles entreprises et à valoriser les savoir-faire locaux.

Nous avons recensé les locaux professionnels disponibles à la location ou à la vente (locaux commerciaux, ateliers) et créé une bourse des locaux vacants publiée sur notre site internet. Elle permet la diffusion d'une annonce concernant le local professionnel à louer ou à vendre et la mise en relation entre entreprises ou porteurs de projets recherchant un local et les propriétaires.

Notre territoire est riche de nombreuses petites entreprises qui cultivent savoir-faire et proximité. Nous avons souhaité les faire connaître davantage aux habitants. Ainsi, depuis l'été 2024, le public peut découvrir chaque semaine un « portrait d'entrepreneur » sur notre page Facebook.

Notre territoire a également accueilli une dizaine de nouvelles entreprises dans des secteurs d'activités variées : épicerie, toilettage pour animaux, équithérapie, restauration de textile, restauration, travaux de rénovation intérieure, etc.



Le service ADS est composé de deux agents à temps plein : un responsable de service et un agent instructeur.

Les différentes missions du service sont les suivantes :

- La mission principale du service est l’Instruction des autorisations droit des sols (ADS) : CUB, DP, PC, PA, PD, AT.
En 2024, le service a traité 593 dossiers d’autorisations des droits des sols (cf. détail dans le tableau ci-dessous).
 - Le nombre d’autorisations traitées est plutôt stable par rapport à l’année précédente. On peut seulement constater une légère hausse du nombre de dossiers (+ 23), sous tendue notamment par les déclarations préalables (+ 50 dossiers).
 - Le nombre de dossiers déposés est soutenu non pas par une reprise de la construction, mais plutôt par un développement accéléré des installations photovoltaïques privées. A ce titre, 103 déclarations préalables (DP) ont été traitées par le service représentant 23% de l’ensemble des DP.
 - Enfin, il est à noter que les demandes de permis de construire ont conduit à la création de 18 logements supplémentaires (construction et réhabilitation de l’ancien). Cela constitue une réduction importante par rapport à l’année passée. Ce nombre est même divisé par 2 par rapport à 2022 qui a vu l’autorisation de créer 36 nouveaux logements.
 - Dans le cadre de cette mission, les agents du service sont également amenés à recevoir les demandeurs pour des préanalyses de dossiers ou des interrogations sur les dossiers traités. A ce titre, 62 porteurs de projets ont été reçus dans le cadre de rendez-vous avec le responsable de service. Plusieurs personnes ont également été accueillies ponctuellement sans rendez-vous, pour répondre à leurs demandes de renseignement. Enfin, des échanges téléphoniques avec des porteurs de projets sont réalisés chaque semaine.
 - En outre, le service est à la disposition des communes (élus et secrétariats) pour tout renseignement et conseil juridique, notamment dans le cadre de visites de terrain ou de contentieux. Ainsi, un procès-verbal de constat d’infraction a été dressé avec l’assistance du service urbanisme.
- Une autre mission assurée par le service ADS consiste au suivi des déclarations d’intention d’aliéner.
- Le service ADS suit également l’évolution des documents d’urbanisme en vigueur dans les communes. Toutefois, en 2024, aucune modification du PLU n’a été engagée.
- Enfin, le service Urbanisme assure le suivi de l’élaboration du PLUi. La procédure a connu plusieurs étapes importantes :
 - Avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) sur le volet loi montagne du dossier.
 - 1^{er} arrêt du PLUi le 18/06/2024.
 - Avis des communes sur le projet de PLUi arrêté.
 - Dernières modifications du PLUi suite à l’avis négatif de plusieurs communes.

Commune	AT	PA	PD	Cua	Cub	PC			
Anjoutey	3	0	2	0	2	1	21	29	+4
Auxelles-Bas	0	0	0	0	1	3	14	18	-1
Auxelles-Haut	0	0	0	0	3	1	5	9	-7
Bourg-ss-Chatelet	0	0	0	0	0	1	2	3	-6
Chaux	0	0	0	0	1	4	26	31	-9
Etueffont	0	2	1	0	3	3	43	52	-3
Felon	0	0	0	0	1	3	8	12	-11
Giromagny	7	1	1	0	4	14	98	125	+28
Grosmagny	0	0	0	1	2	5	15	23	+2
Lachapelle-ss-Chaux	0	0	0	0	1	12	29	42	+11
Lachapelle-ss-Rgt	0	0	0	0	2	5	18	25	+14
Lepuix	3	0	0	0	2	9	20	34	-7
Leval	0	0	0	0	2	0	4	6	-1
Petitmagny	0	0	0	0	2	2	8	12	-2
Riervescemont	0	0	0	0	0	2	4	6	+5
Romagny-ss-Rgt	0	0	0	0	2	2	5	9	-11
Rougegoutte	0	0	1	0	3	2	34	40	+15
Rougemont-le-Château	1	0	1	1	1	8	41	53	+4
Saint Germain le Chatelet	0	0	0	0	4	1	25	30	+5
Vescemont	1	0	0	0	3	11	19	34	-7
Total	15	3	6	2	39	89	439	593	
Différence par rapport à 2023	+5	+1	-7	-9	-17	+1	+49	+23	



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS

Qu'est-ce-que la GEMAPI ?

La compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) est exercée par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Cette compétence regroupe 4 items du code de l'environnement :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Afin de mener à bien cette compétence, la CCVS lève une taxe GEMAPI dont le montant a été fixé à 180 631 € pour l'année 2024. Cette somme est calculée en prenant en compte les études et les travaux à venir, l'estimation des dépenses, les subventions mobilisables et les frais de fonctionnement.

Le projet de restauration du Rhône à Auxelles-Bas

Pour rappel, le Rhône a débordé à Auxelles-Bas en 2020, ce qui a engendré la destruction partielle d'un chemin rural. De premiers travaux d'urgence ont été réalisés mais se sont avérés insuffisants. Il a donc été choisi de lancer une étude globale, afin de concevoir un projet de restauration qui englobe l'ensemble des problématiques liées au Rhône. L'étude menée par le bureau d'études SAFEGE est en cours de finalisation. Au cours de l'année 2024, les discussions ont été lancées avec les différents propriétaires. Afin de consolider les conclusions des études menées jusqu'ici, des sondages pédologiques sont prévus en 2025.



La CCVS et l'entreprise Illicoweb ont mis au point le site GEMAPIWEB. Ce site permet d'optimiser la gestion des dossiers et la coordination des différents acteurs liés aux milieux aquatiques et aux risques d'inondation.

Le site permet également aux habitants de signaler un quelconque problème via le formulaire disponible au lien suivant : <https://www.gemapiweb.fr/90/CC-Vosges-du-Sud/signaler-probleme>



Visite guidée : impact des étangs et zone humide d'Anjoutey

Le 22 août 2024, le service GEMAPI a animé une visite de terrain avec Belfort Tourisme. Dans un premier temps, les participants se sont rendus à la base de loisirs d'Etueffont, afin de visiter les étangs qui sont en travers d'un cours d'eau. Les participants ont alors pris connaissance des différents enjeux liés à ces retenus d'eau artificielles :

- la ressource en eau,
- la qualité de l'eau,
- la biodiversité,
- l'aggravement de la situation avec la dérive climatique.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers l'ancienne pisciculture d'Anjoutey où des plans d'eau en travers de cours d'eau ont justement été effacés dans le cadre de mesures compensatoires à la charge de Réseaux ferrés de France. Même si les travaux ne sont pas finalisés aujourd'hui, la visite a permis d'observer les zones humides restaurées qui bordent naturellement les cours d'eau. Ceci permet de comprendre l'intérêt général de restaurer et de préserver ces zones pour créer des milieux plus résilients.

Mise en conformité des étangs : aide aux propriétaires

Le territoire de la CCVS présente une importante quantité de plans d'eau, environ 900, soit 2% de la surface totale. En l'état, ces plans d'eau ont un impact très important sur la qualité et la quantité d'eau dans les cours d'eau en été. En effet, ils prélèvent de l'eau dans le milieu naturel, en évaporent une partie, modifient la qualité physico-chimique et réchauffent les ruisseaux frais de première catégorie piscicole...

Face aux sécheresses des années passées, l'Etat souhaite accélérer la mise en conformité des étangs, afin de réduire ces impacts bien identifiés. Ainsi, de plus en plus de propriétaires doivent se mettre en conformité. Il s'agit souvent d'un sujet méconnu et qui demande un certain niveau de connaissances pour confectionner les dossiers afférents. Le service GEMAPI propose son aide dans les démarches de déclaration et de mise en conformité. Cela permet également d'éviter de passer par un bureau d'études, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires non négligeables.

Implication de la CCVS aux Assises de l'eau

Le 1^{er} octobre 2024, les Assises de l'eau se sont tenues au lycée agricole Lucien Quélet de Valdoie. Cet atelier visait à sensibiliser élus et citoyens aux problématiques liées à la ressource en eau dans le Territoire de Belfort. Dans un premier temps, les agents de la DDT et de l'OFB ont réalisé une présentation afin de fournir les bases de compréhension nécessaires. Ensuite, plusieurs ateliers de groupes ont été mis en place avec des animateurs (dont la CCVS). L'objectif poursuivi consistait à faire participer activement personnes présentes à la discussion, pour alimenter des débats constructifs. L'évènement s'est très bien déroulé et les participants ont indiqué avoir beaucoup appris.

Implication à l'échelle du SAGE Allan

La Communauté de communes des Vosges du sud faisant partie intégrante du SAGE Allan, s'est engagée dans l'ensemble des réflexions qui ont cours à l'échelle du bassin versant dans les 5 thématiques suivantes :

- morphologie et milieux aquatiques,
- pollutions et qualité de l'eau,
- gestion quantitative de la ressource en eau,
- prévention des inondations,
- organisation et communication.

Afin de mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau ambitieuse à l'échelle du bassin, une étude de gouvernance a été réalisée. A l'issue de ce travail, une adhésion des intercommunalités à l'EPTB Saône&Doubs a été proposée. La CCVS a délibéré en faveur de cette adhésion, ce qui vient consolider la collaboration entre les différents EPCI et l'EPTB. Cette adhésion permettra en outre, de conserver une échelle d'action cohérente et dans la durée entre les différents acteurs gémapiens du territoire.

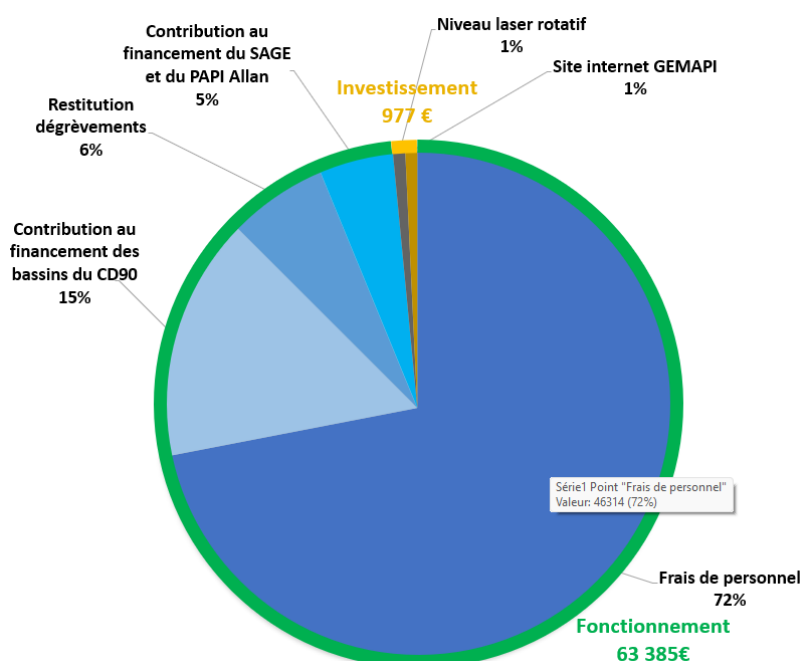
De plus, le programme d'études préalable du PAPI a été finalisé par l'animateur de l'EPTB et permettra de lancer les premières études pour la réalisation d'actions en lien avec les risques d'inondation (communication, études, travaux).

Le budget de l'année 2024

Les résultats financiers de l'année 2024 sont les suivants :

en € TTC	Dépenses	Recettes = subventions + taxe	Résultat
Fonctionnement	63 385	181 611	118 226
Investissement	977	-7 200	-8 177
Total	64 362	174 411	110 049

Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement :





LA GESTION DES DECHETS

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE



Les déchets ménagers

La communauté de communes adhère au SMICTOM de la zone sous-vosgienne qui gère la collecte et l'élimination des déchets ménagers. Le syndicat facture ses services à ses adhérents, qui chacun pour ce qui le concerne détermine les tarifs à l'usager. Le montant de la contribution nette au SMICTOM au titre de 2024 s'est élevée à 1 810 505,78 €.

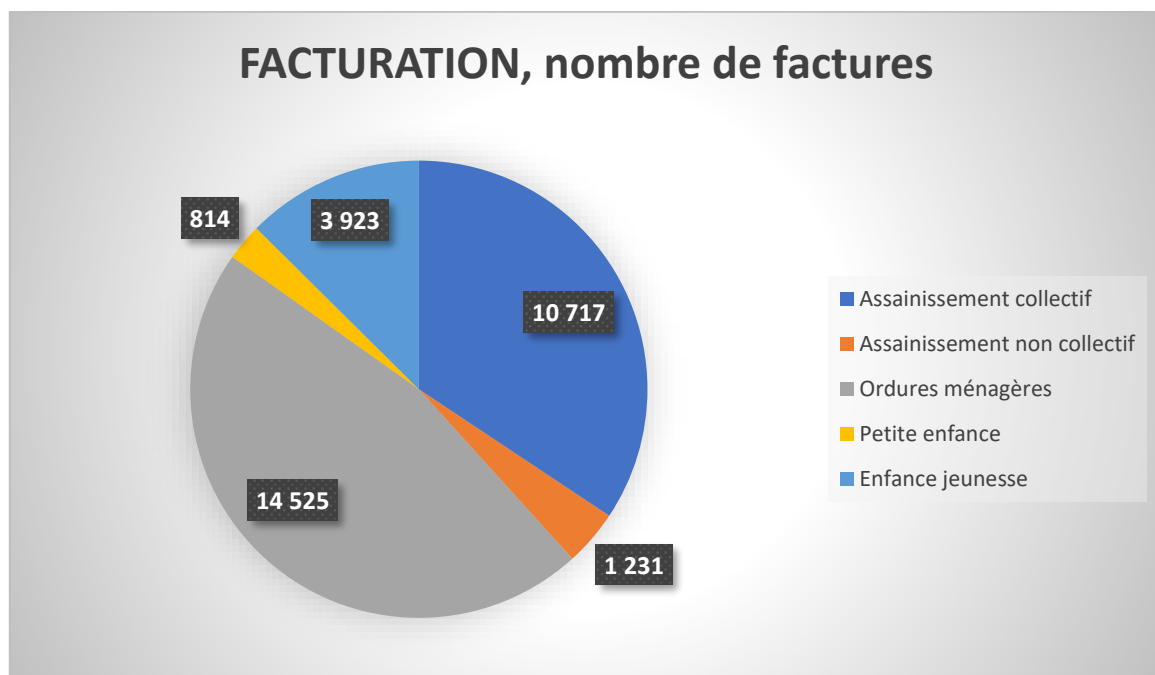
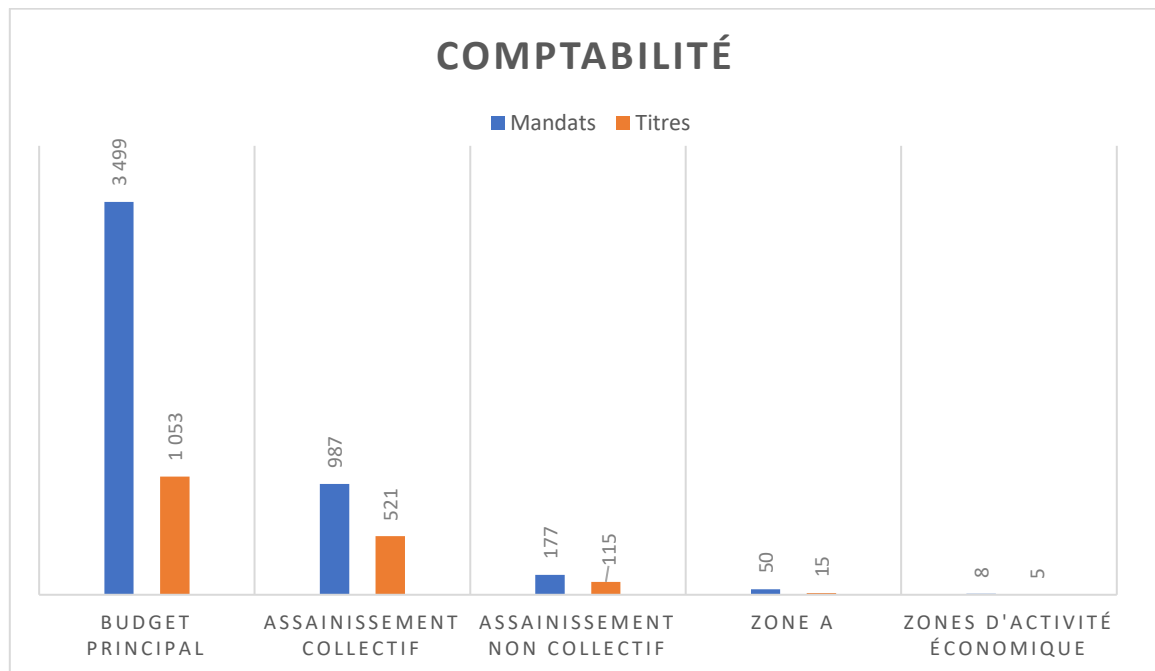
Les déchets verts

Deux aires de collecte des déchets verts sont présentes dans notre communauté de communes, celle de la déchetterie d'Etueffont et celle de Vescemont

En 2024, 944,28 tonnes de déchets verts y ont été collectés, dont 785,84 tonnes à Vescemont (pour 276 vidages) et 158,44 tonnes à Etueffont (pour 18 vidages).



Finances – comptabilité – paies



Personnel

Effectifs

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 090-200069060-20250923-091_2025-DE



- 90 postes ouverts au 31/12/2024 représentant 79,58 ETP :
 - dont 9 postes ouverts pour l'intégration de la piscine Béatrice HESS, représentant 8.8 ETP (dont 3 contrats),
- 65 postes pourvus par des agents titulaires et stagiaires (57 titulaires, 8 stagiaires) représentent 56.70 ETP,
- 8 postes statutaires ouverts aux contrats pour 7.8 ETP dont 7 contrats longs pour 6.8 ETP et 1 contrat court pour 1 ETP,
- 17 postes vacants pour raisons diverses (retraite, attente de recrutement, disponibilité, promotion, etc),
- 5 agents en disponibilité (4 convenances personnelles – 1 de droit),
- 11 contrats pour des besoins accroissements temporaires d'activités,
- 38 contrats CDG.

Organigramme

Voir page suivante

Gestion des carrières

Nombre d'arrêtés : 209

- Formation : 49 jours de formation (28 jours en présentiel, 17 jours en mix présentiel-distanciel, 4 jours uniquement en distanciel) :
 - 36 jours dispensés par le CNFPT, soit 73,5% des journées de formation,
 - 13 jours dispensés par d'autres organismes (Conseil départemental, Education nationale...),
 - 22 agents ont bénéficié de formations :
 - 2 agents de catégorie A,
 - 7 agents de catégorie B,
 - 13 agents de catégorie C.

Paies

1 279 paies ont été éditées

Absentéisme

La globalité des absences des agents communautaires correspond à 660 jours toutes causes confondues, pour 48 arrêts distincts.

Instances paritaires

4 CST au cours de l'année 2024 (14 rapports).

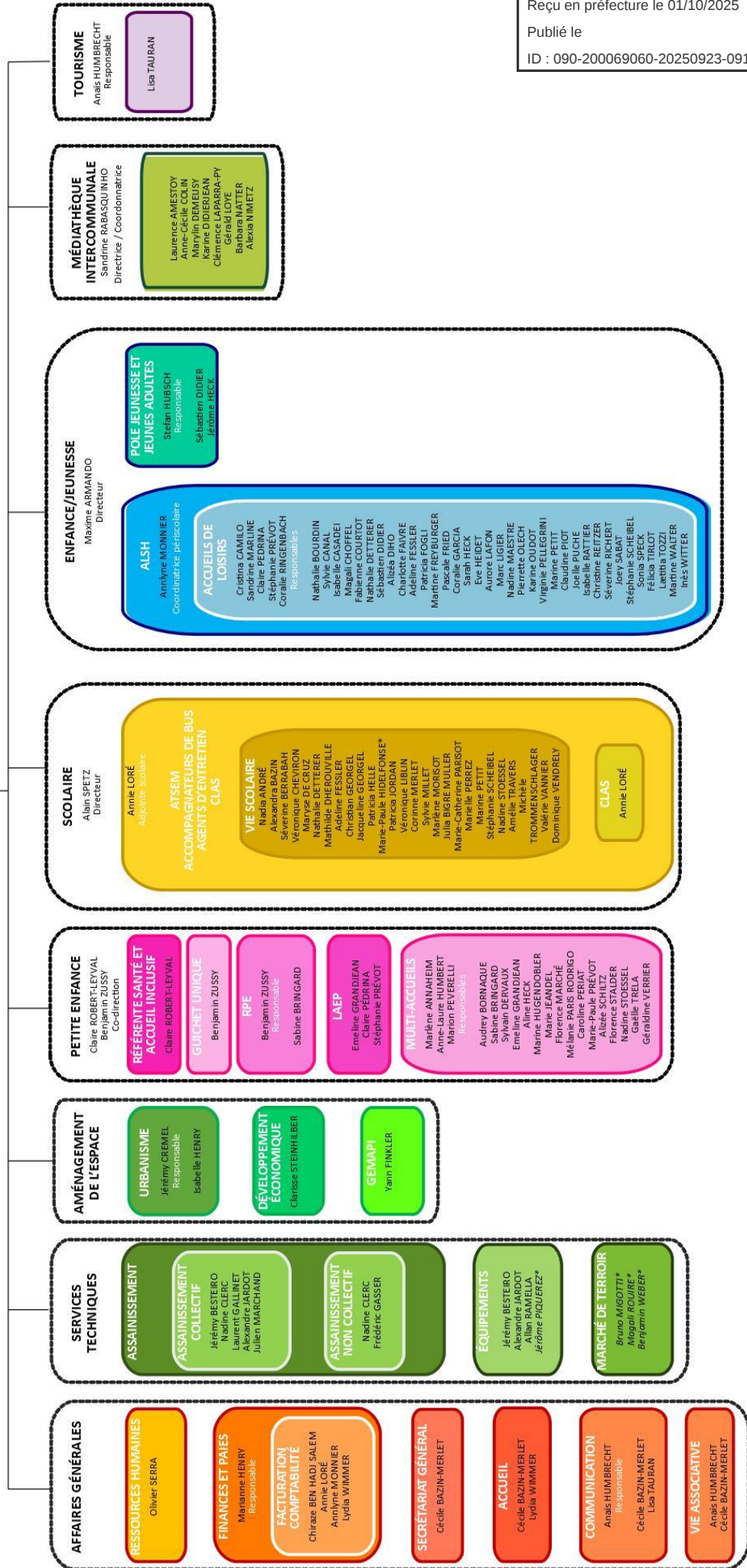
Volet social

- Mutuelle : 48 agents bénéficient de la participation employeur pour un montant total de 5 480,80 €,
- CNAS cotisation annuelle 28 806 € pour 123 agents et 15 retraités.

PRÉSIDENT
Jean-Luc ANDERHUEBER

DIRECTION GÉNÉRALE
Directeur général des services : Emmanuel STEINER
Directrice générale adjointe : Estelle SCHMIDT
Directrice générale services techniques : Laëtitia GELIN

Organigramme mis à jour le 31 décembre 2024



Rapport d'activité de l'assainissement collectif

Rapport d'activité de l'assainissement non collectif

Compte administratif budget général

Compte administratif budget annexe assainissement collectif

Compte administratif budget annexe assainissement non-collectif

Compte administratif budget annexe zones d'activités économiques



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

**26 bis Grande Rue
90170 ETUEFFONT**

 **03 84 54 70 80**

 **contact@ccvosgesdusud.fr**

www.ccvosgesdusud.fr

 **@vosgesdusud**